



Droit de visit dans un centre mediatisee et le demangaement

Par **vocalise75**, le 11/12/2014 à 12:48

Bonjour .

Je suis une maman d'une fille de 3 ans. Son papa est un étranger qui n'a pas d'autorité parentale ,il me paye plus la pension alimentaire depuis 6 mois .

Le papa de ma fille a le droit de visite deux fois par mois dans un centre médiatisée.

Le problème que dans deux semaines je déménage dans une autre ville..

Que dois je faire ?

on vous remerciant par avance de votre reponse

Par **cocotte1003**, le 11/12/2014 à 12:57

Bonjour, vous rêvez respecter impérativement le droit de visite au centre et ceci tant que vous n'avez pas in nouveau jugement. N'oubliez pas de prévenir le père par LRAR de votre déménagement, cordialement